

COMMUNIQUE DE L'AFSCA

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) découverte en France et en Allemagne

21 août 2009

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un coléoptère pouvant occasionner de grands dégâts dans les champs de maïs. Ce sont les larves des chrysomèles qui provoquent les dégâts en se nourrissant des racines du maïs, pouvant ainsi causer de la verse. L'insecte ne représente toutefois aucun danger pour la santé publique.

L'AFSCA souhaite informer le secteur agricole que plusieurs foyers ont été constatés cet été durant la campagne de monitoring annuelle dans divers états membres européens, entre autres dans deux pays limitrophes : la France et l'Allemagne.

En France, différents nouveaux foyers ont été découverts pendant le mois de juillet et début août. Des chrysomèles des racines du maïs ont été capturées dans les régions de Haute-Savoie, de l'Ain, du Rhône et en Alsace, la situation phytosanitaire risquant d'échapper au contrôle des autorités..

En Belgique, une vaste campagne de monitoring est organisée chaque année avec des pièges répartis sur l'ensemble du territoire dans des endroits où le risque d'introduction du coléoptère dans notre pays est le plus grand (aéroports, ports maritimes, autoroutes, foyers précédents, frontières avec les états membres où la présence du coléoptère a été constatée). Les pièges sont placés début juillet et inspectés toutes les deux semaines jusqu'au 1^{er} octobre. Les phéromones (substances qui attirent les coléoptères mâles) sont remplacées tous les mois.

Au cours d'une campagne semblable, 69 et 7 coléoptères avaient respectivement été capturés en 2003 et 2004 à Zaventem, dans les environs de l'aéroport de Bruxelles national. Grâce à une réaction rapide et aux efforts fournis par le secteur professionnel et l'AFSCA, on a rapidement pu faire face à ce foyer et la Belgique a de nouveau été déclarée officiellement indemne de *Diabrotica virgifera virgifera* en 2007 (plus aucun insecte n'avait été trouvé depuis 2004).

Aucune chrysomèle des racines du maïs n'a été capturée jusqu'à maintenant cette année en Belgique mais vu la situation dans les pays limitrophes susmentionnés, la vigilance reste de rigueur.

L'expérience nous a appris qu'une réaction rapide est essentielle à l'éradication de cet insecte afin de conserver notre pays indemne de ce fléau.

Voici ci-dessous un « portrait du malfaiteur » :

F.A.V.V.
Food Safety Center - Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02-211 82 11
Meldpunt voor de consumenten:
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tel. 02-211 82 11
Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177



Si vous remarquez la présence ou des signes de présence de ce coléoptère, veuillez immédiatement prendre contact avec l'Unité provinciale de contrôle. Les coordonnées se trouvent sur le site web de l'AFSCA et sont accessibles via le lien suivant : <http://www.favv-afsc.fgov.be/pce/>.

personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart : 0477 69 35 65

personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots : 0477 : 0477 59 83 93

F.A.V.V.
Food Safety Center - Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02-211 82 11
Meldpunt voor de consumenten:
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tel. 02-211 82 11
Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>

<http://www.afsca.be>